



**CHATEAU-D'OEX**  
**LA MUNICIPALITE COMMUNIQUE**

Au cours de ses dernières séances, la municipalité a, notamment :

**décidé**

- D'autoriser, sans mise à l'enquête publique, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :
  - ◆ IDimmobilier SA, Le Périsset : Construction de 2 chalets Nos 24a et 24b de 3 appartements chacun, d'un garage enterré de 8 places et aménagement d'une place de parc extérieure (parcelle RF No 3011) : Permis complémentaire pour dépôt de terre en bordure de forêt.
  - ◆ Trinkler Line et Daniel, Le Chamaveau : Installation d'une épuration individuelle (parcelle RF No 1765).

La Municipalité.